

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

NOS ARTISTES PEUVENT S'INSCRIRE À UNE BANQUE D'ARTISTES EN ARTS VISUELS

Saguenay, le 20 août 2019 - En vertu de sa politique d'art public, la Ville de Saguenay invite les artistes oeuvrant sur le territoire de la ville de Saguenay à s'inscrire à une banque d'artistes en arts visuels afin d'éventuellement participer à des projets de création ou d'acquisition d'art public.

En effet, les artistes spécialisés en arts visuels peuvent soumettre leur candidature au Service de la culture, des sports et de la vie communautaire jusqu'au 15 octobre prochain en complétant un [formulaire](#) accessible en ligne. Cette démarche a pour objectif l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites publics municipaux ainsi que l'acquisition d'œuvre d'art public par la municipalité.

Un comité d'art public formé d'un élu municipal, d'un spécialiste en arts visuels nommé par le Conseil des arts de Saguenay, et d'administrateurs municipaux, aura ensuite pour mandat d'analyser les dossiers en fonction de divers critères. Tous les détails sont énoncés sur la page explicative du site Web de la Ville, dans la section [Activités et loisirs/Arts et culture](#).

Plus globalement, la politique d'art public possède quatre objectifs : constituer une collection d'œuvres d'art à l'image du dynamisme artistique et culturel de la Ville; sensibiliser les citoyens à la présence de l'art dans les endroits publics; conserver et mettre en valeur les œuvres d'art public dont la Ville est propriétaire et favoriser la reconnaissance et le rayonnement des artistes professionnels et en émergence.

La politique prévoit une période d'inscription annuelle et de mise à jour des dossiers du 15 août au 15 octobre. Les dossiers sont valides pour une période de trois ans, avec mise à jour possible.

-30-

Source : Isabelle Roberge
Service des communications
Tél. : 418 698-3350 poste 5226

Info : Jonathan Tremblay
Président de la commission des
arts et de la culture
Tél. : 581 235-5081